

D 952 COLOMBIE: RUPTURE DANS LE MOUVEMENT INDIEN

A la mi-mars 1984, des incidents sanglants éclataient dans la communauté indienne de Jambaló, dans le Cauca. Cette région a été le lieu d'un renouveau de la conscience indienne en Colombie, dont DIAL s'est souvent fait l'écho dans les années 70 (cf. DIAL D 186, 207, 374, 442, 500, 523, 561 et 588). Les deux tendances qui coexistaient dans le Conseil régional indien du Cauca (CRIC) entraient ouvertement en conflit en 1980: d'un côté, le Comité exécutif du CRIC; de l'autre, les "secteurs critiques" qui lancent le mouvement des "Gouverneurs en marche". En 1982, la première tendance crée l'Office national indien et la seconde, les Rencontres des autorités indiennes du sud-ouest colombien. Aujourd'hui, il semble que ce soit la guerre ouverte. Le document que nous donnons ci-dessous, daté de mai 1984, est le point de vue des "secteurs critiques"; c'est un "document de travail" élaboré par le Groupe colombien de solidarité avec les peuples indiens.

Note DIAL

**LA VIOLENCE HÉGÉMONIQUE A L'INTÉRIEUR
DU MOUVEMENT INDIEN DU CAUCA**

La tradition séculaire de résistance des Indiens du Cauca et les luttes concrètes des fermiers pour récupérer leurs terres et réintégrer les terres indiennes se sont traduites, en 1971, par la création du Conseil régional indien du Cauca (CRIC).

"Conseil indien": une forme nouvelle d'organisation, recherchée par des dirigeants indiens qui avaient participé aux expériences des Ligues paysannes, du Syndicat du Cauca oriental, de FANAL et de ses coopératives, et qui connaissaient aussi l'ANUC (Association nationale des usagers paysans) (1). Cette participation leur avait appris, par expérience, les limites de telles organisations dans la recherche de solution des problèmes de leurs communautés: aucune ne parlait leur langue; aucune n'épousait la pensée indienne des communautés; aucune ne connaissait les problèmes et les besoins des membres des communautés ou des fermiers.

Ils cherchèrent alors à créer quelque chose de nouveau, quelque chose de propre à eux, quelque chose de jamais imaginé jusqu'alors: une organisation proprement indienne. Mais la concrétisation de cette idée ne parvint pas à dépasser les schémas d'organisation en vigueur dans les groupes qu'ils

(1) Cf. DIAL D 186 et 207 (NdT).

avaient connus (junte de direction, comité exécutif, commission d'éducation, etc.), des structures qui ne correspondent pas aux mécanismes sociaux des communautés.

Dès ces débuts cette organisation suscita craintes et suspicions, car elle n'entraît pas dans les schémas politiques de la gauche, laquelle parlait uniquement d'organisation "corporative" des paysans indiens et d'organisation populaire de parti. A l'époque l'organisation indienne était accusée de tout: d'indigénisme, de manque de politisation, d'isolationnisme, etc. C'était une façon de camoufler la méconnaissance d'une réalité différente, bien que profondément inscrite dans notre réalité régionale.

Paradoxalement c'est uniquement un homme politique libéral, Guillermo Alberto Gonzalez, qui parlait à partir de 1974 (dans "Nouvelle Frontière") du CRIC comme d'une organisation politique, au point que le ministre de l'intérieur de l'époque, Cornelio Reyes, vint à Tierradentro pour soutenir politiquement les ennemis des Indiens.

Mais l'intensité des luttes, le nombre de récupérations de terres, le renforcement de l'autorité des conseils communaux et le prix payé à la répression des grands propriétaires terriens sous toutes ses formes imposèrent le respect.

Les deux tendances du mouvement indien face à l'ANUC

Depuis le commencement, au sein du mouvement indien, se faisaient jour les deux tendances de son combat. Elles se révélèrent spécialement sur la politique à mener par rapport à l'ANUC (Association nationale des usagers paysans) qui était, pour les uns, le moyen d'éviter l'isolement et de s'ouvrir à une dimension nationale tandis que, pour les autres, il était important d'assurer son développement propre et de rechercher d'abord l'unité des Indiens dispersés et différenciés.

Cependant, au niveau organisationnel, l'unité était préservée même si commençaient à apparaître plusieurs dirigeants et secteurs "critiques": des manifestations d'opposition dont la signification n'apparaissait pas toujours clairement.

Après le congrès de Toez (CRIC 1975) et celui de Tomala (ANUC 1977), la rupture CRIC-ANUC fut consommée (2). Et l'organisation indienne officielle (comité exécutif) fit savoir son intention de s'intégrer sur le plan national aux organisations politiques nationales de la gauche.

Par contre, parce qu'ils avaient assimilé l'expérience des congrès et des divisions de l'ANUC, les "secteurs critiques" décidèrent de ne pas "prendre le contrôle" du congrès du CRIC à Coconuco ni de créer d'organisation parallèle (3). Ils commencèrent à se distinguer par de nouvelles façons de travailler et de se former politiquement, sur la base d'éléments historiques de l'histoire politique des Páez. Méthodes qui permettaient aux communautés de retrouver le fil de leur propre devenir et d'impulser par elles-mêmes la formulation d'une politique indienne autochtone, en accord avec la recherche d'une organisation vraiment indienne.

Face au Statut de l'Indien du gouvernement Turbay

Quand le gouvernement Turbay lança le projet de Statut de l'Indien (1979), le rejet fut unanime (4). Mais tandis que les secteurs du Comité exécutif du

(2) Cf. DIAL 374 (NdT). (3) Cf. DIAL 442 (NdT). (4) Cf. DIAL 561 (NdT).

CRIC prenaient uniquement la défense de la loi 89, de 1890, les gouverneurs(5) en marche à Bogotá (les "secteurs critiques") proclamaient leur droit supérieur et revendiquaient la reconnaissance de leurs territoires, de leurs autorités et de leur avenir (novembre 1980).

Les Guambí et les Páez ont marché depuis lors avec les gouverneurs indiens de Nariño, un lien qui a suivi son cours.

1979-1981 : Qui défend le CRIC, les communautés en lutte ou le Comité exécutif?

Quand, en 1979, plusieurs membres du Comité exécutif du CRIC et leurs conseillers furent accusés d'appartenir au M-19, après avoir été arrêtés et torturés (6), les propriétaires terriens du Cauca célébrèrent par anticipation leur victoire. Pour eux, avec la disparition du Comité exécutif et l'abandon des communautés, le CRIC subversif avait cessé d'exister.

C'est alors, en mars de cette même année, que les dits "secteurs critiques" face au Comité exécutif ont pris publiquement la défense du CRIC à Barondillo, terre indienne de Jambaló, en affirmant: "Le CRIC n'est pas mort!" Il vit parce que "le CRIC c'est nous, les communautés organisées et en lutte" (7).

Ainsi s'est imposée désormais, dans les communautés, l'idée qu'il leur fallait assumer la continuité de l'organisation ou, plus exactement, du Mouvement. En effet pour l'ensemble des Indiens du Cauca on ne pouvait laisser se frustrer les espoirs mis dans le CRIC comme "organisation propre". D'où, en 1981, quand les "secteurs critiques" commencèrent à se présenter comme les "Gouverneurs en marche", ils décidèrent de ne pas participer au 6e congrès de l'organisation officielle. Ils invitèrent par contre les communautés et les secteurs nationaux à célébrer les dix ans du CRIC à Guambía en proclamant: "Le CRIC c'est nous, les communautés organisées et en lutte pour la défense de nos droits". C'est nous-mêmes, et non un Comité exécutif (8).

Dans les années 1979-1980, le CRIC en tant qu'appareil ou Comité exécutif avait en réalité disparu du Cauca. C'est en juin 1980 qu'il fit sa réapparition: en transportant des centaines d'Indiens à la 1ère Assemblée du peuple Guambí, organisée par le conseil communal de Guambía en dépit de la militarisation, et avec la participation de Páez et de secteurs nationaux - à la veille de la récupération du Domaine Las Mercedes sur la famille González Caicedo. "Vive l'autorité indienne!", "Nous ne sommes pas une race, nous sommes des peuples!", proclamèrent alors Guambí et Páez des anciens "secteurs critiques". Ils concrétisaient leurs proclamations par un travail dans l'union pour la récupération de leurs terres: ainsi à Guambía, à Jambaló, à Jebalá, Novirao et dans les terres indiennes de Gran Cumbal. Et à partir de cela, "tout récupérer: l'autorité, la justice, le travail", comme dit le Manifeste Guambí publié à cette occasion.

Pendant ce temps-là, loin des communautés, les conseillers et alliés du Comité exécutif du CRIC tinrent leur propre assemblée à Lomas de Llarco (Tolima), avec le soutien de FUNCOL et d'autres entités d'enquête et de financement nationales et internationales. Leur objectif: jeter les bases d'une organisation indienne nationale, projet qui allait se concrétiser à Bosa en 1982 avec la création de l'ONIC.

(5) Nom donné au maire dans les communautés indiennes, élu pour un an (NdT)
(6) Cf. DIAL 588 (NdT). (7) Cf. DIAL 523 (NdT). (8) Cf. DIAL 500 (NdT).

1982-1984: Affirmation d'une politique indienne et d'un mouvement de base, face au renforcement des appareils du Comité exécutif du CRIC et de l'ONIC

A partir de janvier 1982, les relations entre conseils communaux - qui s'étaient établies depuis la Marche des gouverneurs du Cauca et Narinó - s'organisèrent en "Rencontres des autorités indiennes du sud-ouest colombien" périodiques. Cela permettait une action conjointe et une avancée des luttes, conformément à la politique indienne dont la formulation se précisait.

La répression contre les communautés en lutte et contre leurs gouverneurs ne se fit pas attendre du côté des propriétaires terriens, des entreprises forestières et des multinationales soutenues par l'administration du Cauca. Leur attitude était facile à comprendre: l'existence d'un mouvement indien organisé les ayant beaucoup gênés pendant dix ans, ils ne pouvaient permettre que se renforce une politique indienne propre.

Les deux tendances du mouvement indien sous le gouvernement Betancur

Devant cette situation et vu les conditions politiques de l'heure - un indiscutable soutien national au nouveau président - le secteur des "Gouverneurs en marche" a pris l'initiative d'inviter le nouveau président dès son entrée en fonction. Prétexte: pour qu'il assiste à la clôture de la 3e Rencontre des autorités indiennes du sud-ouest colombien (novembre 1982). Objectifs:

- a) marquer un point contre les propriétaires terriens et hommes politiques du Cauca, en faisant que le premier mandataire vienne sur un territoire indien récupéré pour entrer en contact avec les peuples indiens "d'égal à égal";
- b) faire front aux tentatives d'imposition de certains groupes armés contre les communautés de Guambía et Jambaló;
- c) poser un geste de présence politique indienne d'impact régional et national.

Le gouvernement national - par inadvertance ou par volonté populiste - releva le défi: le président atterrit directement dans l'ancien Domaine Las Mercedes, aujourd'hui Hameau Santiago, du territoire indien de Guambía. Pour la colère des propriétaires terriens et des politiques locaux, la manifestation a été massive, ordonnée et brillante.

Suite à l'initiative politique prise par les gouverneurs du sud-ouest, quelle a été l'attitude du Comité exécutif du CRIC? Il s'est joint à la contre-offensive bureaucratique en occupant un poste à la commission du conseil de l'administration du Cauca. Il a ainsi refusé l'autorité des conseils communaux; il a commencé la phase de la collaboration avec le gouvernement qui se solderait par l'affaiblissement de la motivation et de la capacité de lutte des secteurs sous son influence, comme on le verrait plus tard.

Il s'efforçait en même temps et par tous les moyens de fausser le sens de l'action des Gouverneurs en marche. Par exemple, à l'occasion de la rencontre avec le président, il favorisa la présence d'Indiens venus à la manifestation avec des demandes de ponts, d'écoles et autres faveurs gouvernementales; alors que la perspective des invitants était d'approfondir le problème des communautés indiennes - après la récupération de leurs terres - comme problème de nécessaire reconstruction sociale et économique, après tant de siècles de guerre d'extermination, d'oppression et d'exploitation

de la part de la société coloniale ou républicaine. Une telle perspective suppose d'abord la reconnaissance des droits politiques comme peuples et la reconnaissance du statut d'autorité de leurs dirigeants. Avec ce rapport d'égal à égal - sans intermédiaire - le Mouvement indien du sud-ouest s'employait à poser les fondations d'un nouveau rapport entre peuples indiens et peuple colombien, sur la base de la connaissance et du respect mutuel.

(...) (9)

C'est alors que, subitement, à la mi-avril 1984, un nouveau groupe armé, présumément formé d'Indiens, fait son apparition en opérant entre Toribio et Tierradentro; son objectif serait "l'autodéfense contre les FARC" (10) et "l'élimination des voleurs". Deux aspects surprenants retiennent aussitôt l'attention:

a) leurs premières victimes sont des Indiens, dont l'une est un ancien dirigeant du Comité exécutif du CRIC qui avait dernièrement pris des positions "critiques" par rapport à lui;

b) ce groupe se fait connaître sous le nom de "Front Quintín Lame" (11) pour tuer les Indiens et les lutteurs.

La gravité de ces événements rend nécessaire la clarification des faits et des responsabilités. D'abord pour sauver la vie menacée de dizaines de dirigeants indiens. Ensuite pour que ne se répète pas dans le mouvement indien comme en Colombie le cycle stérilisant de montée-apogée-suicide qui caractérise depuis des années nos luttes populaires.

La question centrale

Aussi la question centrale demeure-t-elle: qui sont les intéressés, les bénéficiaires et les auteurs de l'offensive contre le Mouvement des autorités indiennes du sud-ouest? Comment y mettre un terme?

Etant donné que, dans le cas présent, on ne peut parler de répression des rapaces (12), de la police ou de l'armée, et encore moins de "nettoyage démocratique" contre les voleurs, il faut chercher du côté des autres sec-teurs réellement ou apparemment impliqués. Alors:

a) S'agirait-il d'une nouvelle stratégie des FARC pour occuper la place du mouvement indien, ou d'une simple "utilisation" de leurs hommes au bénéfice d'autres intérêts?

b) L'assassinat des Guejia de Jambaló serait-il l'oeuvre du groupe "Quintín Lame" au titre d'entraînement de ses tueurs?

c) "Quintín Lame" constitue-t-il réellement une branche du M-19 (13), comme le dit la presse, ou le bras armé du Comité exécutif du CRIC, comme l'ont laissé entrevoir certaines de ses éminences grises? Son objectif est-il d'assurer son hégémonie dans le mouvement indien du Cauca et de pouvoir ainsi imposer ses pactes déjà publics (14)?

(9) Suit un exposé détaillé du conflit de Jambaló qui s'est soldé par les incidents meurtriers du 18 mars 1984 (NdT).

(10) Forces armées révolutionnaires de Colombie, groupe de guérilla qui vient précisément de conclure un accord de paix avec le gouvernement. Cf. DIAL D 947 (NdT).

(11) Leader indien des années 1920, à l'époque où les Indiens du Cauca perdent la majorité de leurs terres (NdT).

(12) Tueurs à gages (NdT).

(13) Autre groupe de guérilla de Colombie (NdT).

(14) Le CRIC a signé un accord avec la Fédération des éleveurs du Cauca en mars 1984 (NdT).

La réponse donnée à ces interrogations par les FARC et le M-19 principalement, permettra sans aucun doute d'arrêter le massacre qui a été mis en route. Une réponse qui ne doit pas tarder car les assassins sont déjà en poste sur les chemins de montagne, à l'affût des dirigeants des hameaux de Bateas, Picacho, Chimicueto, Solapa, Ipicueto, Guayupe, Loma Gorda, etc.

Mais l'urgence de l'heure tient aussi au fait qu'il est nécessaire d'empêcher un hégémonisme aveugle de liquider de ce fait l'ensemble du mouvement indien:

a) parce qu'on ne peut ignorer que le secteur des Gouverneurs en marche ou Autorités indiennes du sud-ouest est devenu dans les dernières années le moteur des luttes massives des Páez et des Guambí, en contribuant ainsi au renforcement et à la clarification générale du mouvement indien. Et cela, dans une perspective de politique propre et de rapports avec les autres mouvements, au bénéfice réciproque de tous;

b) parce que l'accord avec les propriétaires terriens, passé par les gens d'en-haut du CRIC, ou Comité exécutif, par-dessus la tête des conseils communaux, jette une lumière crue sur les manigances jamais clarifiées et le genre réel de direction caractéristique de ce groupe, qui a maintenant provoqué le rejet de ses bases.

Le moment n'est-il pas venu, pour ceux qui soutiennent sans nuance - intellectuellement, financièrement ou militairement - ces gens du CRIC, le Comité exécutif et ses conseillers semi-clandestins, de penser au moins le temps d'une seconde à ce à quoi ils contribuent?

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 275 F - Etranger 330 F - Avion 400 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441